

Programme d'études – Francisation (adultes allophones) – Synthèse 2025

1. Le programme : contexte et objectifs

Le programme de francisation pour adultes allophones (avec scolarité de base) a pour objet :

- le développement des compétences langagières en français (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite) ;
- le développement de la compétence interculturelle, dans un contexte d'apprentissage de la langue et d'intégration ;
- il s'adresse aux adultes allophones possédant au moins une scolarité de base et admissibles au service d'enseignement de la francisation à l'éducation des adultes ;
- le document de programme (PDF) précise les savoirs et les situations d'apprentissage nécessaires pour atteindre les standards de développement des compétences langagières, tels que définis dans des référentiels communs ;
- depuis le 1er juin 2023, existe également le Programme québécois d'apprentissage du français (PQAF), qui vise à offrir gratuitement des cours de français aux personnes immigrantes, ce qui peut interagir ou se recouper avec la francisation des adultes.

2. Les coupures de l'an passé : que s'est-il passé ?

À l'automne 2024, le gouvernement du Québec a annoncé des coupes budgétaires importantes dans les programmes de francisation destinés aux adultes. Ces coupes ont notamment conduit à la perte de postes d'enseignant·e·s en francisation : par exemple, 27 enseignant·e·s ont appris la coupure de leur poste juste avant la rentrée. Les associations et le réseau de l'éducation ont exprimé des inquiétudes quant à l'impact sur l'intégration linguistique des personnes immigrantes ou allophones : cela pourrait représenter « une nouvelle barrière » à l'apprentissage du français. Une coalition d'acteurs politiques, communautaires et du réseau éducatif demande un recul ou une révision de ces mesures.

3. Les effets concrets repérés et enjeux pour la pratique

- Moins de ressources disponibles : moins d'enseignant·e·s, potentiellement des groupes plus grands ou une offre moindre de cours.
- Risque d'allongement du temps nécessaire pour atteindre les objectifs langagiers : si les séances sont moins fréquentes ou les groupes plus nombreux.
- Impact sur la compétence interculturelle : l'accompagnement humain, l'échange, le dialogue culturel sont plus difficiles à maintenir quand les effectifs augmentent ou quand la structure de soutien se fragilise.
- Pour les centres d'éducation des adultes : adaptation à prévoir, communication avec les candidat·e·s, maintien de la qualité malgré les contraintes budgétaires.

- Pour la supervision, l'animation et les matériaux : peut-être moindre accompagnement personnalisé, moins d'ateliers, ou moins d'options de soutien.
- Pour vos étudiant·e·s allophones ou futur·e·s enseignant·e·s : besoin accru de vigilance pour s'assurer qu'ils et elles disposent des conditions pour progresser pleinement (accès, suivi, matériel, motivation, soutien social).

Contexte spécifique à la région 01 – Bas-Saint-Laurent

Dans la région 01 (Bas-Saint-Laurent), la francisation des adultes allophones se heurte à des défis particuliers : la population immigrante y est plus dispersée, les ressources humaines limitées et les distances entre les centres d'éducation des adultes rendent l'offre de cours moins flexible. Les coupures budgétaires de 2024 ont accentué cette réalité, avec une réduction du nombre de groupes ouverts et un recours accru à l'enseignement hybride ou à distance. Cependant, plusieurs centres – notamment à Rimouski, Rivière-du-Loup et Matane – maintiennent des initiatives locales en collaboration avec les organismes communautaires d'accueil (CISSS-BSL, organismes en immigration, francisation en entreprise). Ces partenariats visent à soutenir l'intégration linguistique et culturelle des nouvelles personnes arrivantes et à préserver un accompagnement humain malgré la baisse de financement.

4. Implications pour votre enseignement et pistes de vigilance

Dans votre rôle (enseignement, supervision, accompagnement), voici quelques pistes à garder à l'esprit :

- Vérifier avec votre centre ou service de francisation quelles sont les modifications locales depuis les coupes : fréquence des cours, taille des groupes, nombre d'enseignant·e·s disponibles.
- Adapter les objectifs pédagogiques en tenant compte des contraintes : prévoir davantage d'activités autonomes, de matériel numérique, ou de tutorat entre pairs.
- Renforcer le volet interculturel : si les ressources sont réduites, l'échange interculturel peut devenir encore plus important pour compenser.
- Prévoir un suivi plus serré des apprenant·e·s : présence, progression, obstacles personnels. Le risque d'abandon ou de stagnation peut s'accroître dans un contexte fragilisé.
- Être transparent·e avec les apprenant·e·s : leur expliquer les réalités du contexte (les coupes, mais aussi les possibilités), pour maintenir leur motivation et les encourager à s'engager.
- Collaborer avec les collègues et les gestionnaires pour partager les bonnes pratiques,

mutualiser les ressources et proposer des solutions créatives face aux contraintes budgétaires.

5. Pour approfondir / documents utiles

- Programme officiel de francisation – PDF : « Programme d'études – Francisation (adultes) » – Gouvernement du Québec.
- Articles de contexte sur les coupes budgétaires : « Coupes budgétaires dans la francisation : une nouvelle barrière pour les immigrants » (La Converse, 2024).
- Coalition d'acteurs politiques et du réseau de l'éducation demandant la révision du plan de francisation (Gouvernement du Québec, 2024).
- Étude : « Défis et perspectives de la francisation des adultes » (Érudit, 2025).